

# Nouvelle réglementation des marchés publics et développement durable : pour des territoires inclusifs ?



# PRESENTATION DE RESECO

**Création de l'association** : le 31/01/06

**Territoire** : 5 régions du Grand Ouest de la France

**Nombre de membres** : plus d'une centaine entités publiques (collectivité-EPCI)

**Particularité** : Le fonctionnement du R.G.O. repose sur un **binôme élu-technicien**



## **N**os actions :

- **ANIMATION DE GROUPE DE TRAVAIL THÉMATIQUES**

Les groupes de travail sont au cœur de l'activité du réseau. Chaque groupe est co-piloté par un adhérent volontaire en collaboration avec le RESECO.

- **CONSEIL QUALIFIÉ**

L'équipe de RESECO vous conseille et assure une veille sur les critères développement durable dans les marchés publics.

- **ORGANISATION :**

- de rencontres avec des fournisseurs (interprofessions, associations qualifiées sur les filières étudiées)
- de formations sur les achats responsables

- **PARTICIPATION A DES ECHANGES DE RESEAUX NATIONAUX ET INTERNATIONAUX**

COMMANDE PUBLIQUE  
& DEVELOPPEMENT DURABLE



I.C.L.E.I  
Local  
Governments  
for Sustainability



## Nos outils :



- **SITE INTERNET ET FORUM DE DISCUSSION**  
[www.reseaugrandouest.fr](http://www.reseaugrandouest.fr) avec une partie réservée aux adhérents
- **LETTRE D'INFORMATION** trimestrielle et **NEWSLETTER** mensuelle
- **DOCUMENTS DE SYNTHÈSE** pour chaque groupe de travail
- **BASE DE RETOUR D'EXPERIENCES** de nos adhérents



*« Grâce aux échanges entre collectivités, nous avons améliorés nos cahiers des charges pour les commandes de textiles et produits d'entretien, les adhérents profitent aussi de nos retours d'expériences d'achats durables ».*

*Un adhérent de la Charente*



# La commande publique, levier du développement économique des territoires

## Rappel :

- **Obligation de tenir compte du développement durable dans la définition des besoins**
- **La notion de localisme est interdite dans les marchés publics**

Nécessité de trouver les bons outils et la bonne méthode pour ne pas défavoriser les acteurs du territoire

- Une volonté politique affichée , l'exemple des Schémas de Promotion des achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) :
  - Mise en place par les lois relatives à l'Economie Sociale et Solidaire (31/07/2014) et à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (17 août 2015)
  - Obligatoire lorsque le montant total des achats d'une collectivité est supérieur à 100 millions d'euros HT.

# La commande publique, levier du développement économique des territoires

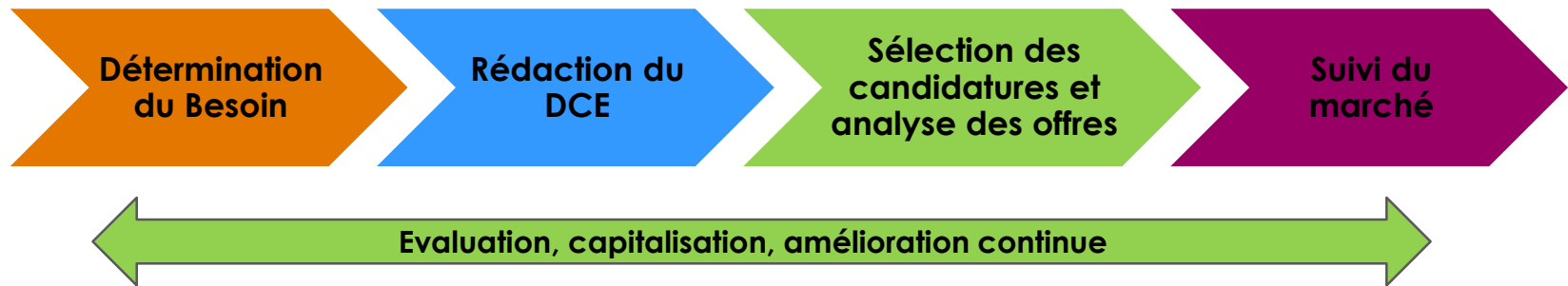
Les outils de la réglementation :

- L'allotissement
- Les clauses d'insertion et critères d'analyse
- Les marchés réservés



# La commande publique, levier du développement économique des territoires

## Principales étapes du marché



### Questions clés

- Acteurs à impliquer (en interne)
- Impacts de ma famille d'achat (enjeux développement durable)
- Maturité du marché par rapport aux attentes (sourcing)
- Stratégie d'achat responsable

### Questions clés

- Acteurs internes à associer à la rédaction du DCE
- Retranscrire les décisions de l'étape précédente en matière de DD
- Risque juridique
- Rédaction claire et intelligible

### Les critères de choix

- Pondération des critères DD et sous-critères
- Modes de preuve
- Audition/négociation (éléments à approfondir sur les aspects DD)

### Suivi du fournisseurs

- Éléments essentiels à suivre
- Respect des engagements des fournisseurs
- Dynamique d'amélioration continue

### Comportement des usagers

- Identification des comportements opposés à la démarche
- Argumentaire

**Merci pour votre attention !**

**RESECO**

Mail : [contact@reseaugrandouest.fr](mailto:contact@reseaugrandouest.fr)

[www.reseaugrandouest.fr](http://www.reseaugrandouest.fr)

**N**ous contacter

Réseau Grand Ouest commande publique et développement durable

5 Allée du haras - 49100 Angers

Tél. : 02 41 72 40 80



Réseau Grand Ouest  
commande publique & développement durable